



Dossier n°: PU/2024/071

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est Monsieur NOËL Marc, domicilié rue de Scoumont 26 à 6230 Obaix.

Le terrain concerné est situé rue de Scoumont 26 à 6230 Obaix et est cadastré Obaix (2) section A n° 360C.

Le projet consiste en la régularisation d'un abri de jardin.

Le projet s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme zone 'A5. Aire des constructions en ordre ouvert' sur le point suivant :

- Toiture : mise en œuvre de panneaux imitation tuiles.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Cadre de Vie (Mmes Adélaïde CAMBIER et Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du **22 octobre 2024** au **5 novembre 2024** au Collège communal à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles.

Date d'affichage de l'annonce : le 17/10/2024

A Pont-à-Celles, le 10 octobre 2024

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Le Bourgmestre

Pascal JAVIER